

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

- Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.
- Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.
- Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

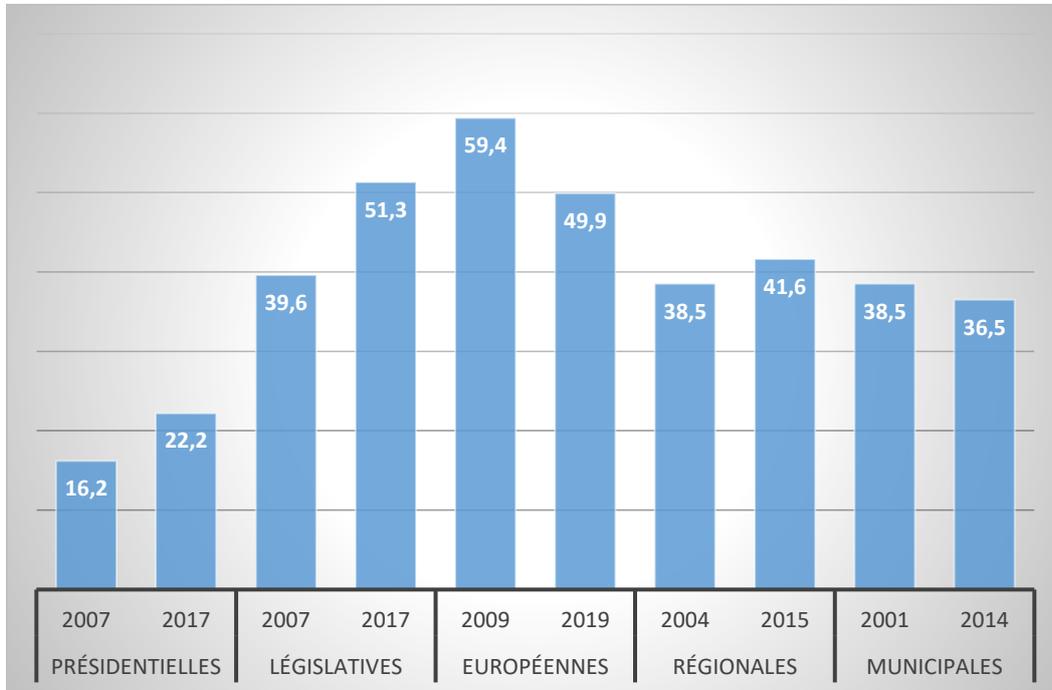
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Taux d'abstention au 1^{er} tour des principales élections en % en France



Source : www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats

Questions :

1. Distinguez le taux d'inscription du taux de participation électorale. (3 points)
2. À l'aide du document, comparez les taux d'abstention lors des élections présidentielles de 2007 et de 2017 en France. (3 points)
3. À l'aide du document, vous montrerez que le type d'élection peut avoir une influence sur le taux d'abstention. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que l'exposition au risque et l'attitude face au risque diffèrent selon les individus et les groupes sociaux.

Document 1 : Exposition à différents risques professionnels des salariés sur leur lieu de travail selon leur catégorie socioprofessionnelle

| En % | Respirer des fumées ou des poussières | Être soumis à un bruit intense | Risquer d'être blessés ou accidentés |
|---|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 11 | 7 | 22,4 |
| Employés de commerce et services | 24,8 | 13,8 | 56,8 |
| Ouvriers qualifiés | 66,4 | 37,3 | 87,5 |
| Ensemble | 29,2 | 18,1 | 50,5 |

Source : *Enquête conditions de travail*, DARES, 2013.

Document 2 :

En 2017, trois fois plus d'hommes (2 670) que de femmes (778) sont décédés sur la route, un ratio qui se retrouve dans les autres pays. Les hommes représentent 86 % des conducteurs tués. Les femmes représentent 14 % des conducteurs tués mais 49% des passagers tués. 82 % des auteurs présumés d'accidents mortels (APAM) et 90 % des conducteurs alcoolisés impliqués dans un accident mortel sont des hommes. Les causes d'accidents relevées chez les conducteurs hommes APAM sont d'abord la vitesse, excessive ou inadaptée (37 %), l'alcool (25 %) et les stupéfiants (11 %). Les causes relevées chez les conductrices APAM sont d'abord l'inattention (19 %), le non-respect des priorités (18 %), la vitesse excessive ou inadaptée (16 %) et l'alcool (14%). Les hommes seraient davantage impliqués dans des accidents résultants de prises de risque (accidents avec dépassement ou perte de contrôle en courbe). Des chercheurs ont montré que près d'un tiers des jeunes hommes prennent des risques pour le plaisir pendant la conduite, quatre fois plus que les jeunes conductrices.

Source : « La sécurité routière en France, Bilan de l'accidentalité de l'année 2017 », *Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)*, 2018.